



ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON

Concours d'entrée
Rapport 2012

Lettres et sciences humaines

www.ens-lyon.fr

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

Grec

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Écrit

Le texte de la version grecque était extrait cette année du texte qu'il est convenu de désigner comme la *Lettre d'Aristée à Philocrate*. Son auteur qui se désigne lui-même sous le nom d'Aristée reste largement inconnu : il est sans doute juif, même s'il se donne pour non juif ; on peut raisonnablement penser qu'il vit et écrit ce texte, qui n'a que la forme très extérieure d'une lettre, au II^e siècle avant J.-C. Ces brèves indications n'étaient d'ailleurs nullement nécessaires pour comprendre le texte. Le titre qui avait été donné à l'extrait suffisait pour en situer le contexte : « Démétrios de Phalère est chargé par le roi Ptolémée I^{er} de constituer la grande bibliothèque d'Alexandrie ». Cette indication liminaire permettait de comprendre que le texte allait mettre en scène deux personnages historiques, Démétrios de Phalère et le roi lagide Ptolémée I^{er}, dans le contexte de l'Alexandrie du III^e siècle avant J.-C. Mais on peut ajouter qu'il n'était même pas nécessaire de savoir qui étaient ces personnages ni même ce qu'était la bibliothèque d'Alexandrie pour comprendre l'extrait proposé !

Le texte n'offrait aucune difficulté réelle de compréhension, mais le jury a été profondément étonné de constater combien il avait posé de problèmes à bien des candidats. Une première lecture du texte (encore fallait-il s'y astreindre) pouvait faire apparaître de manière élémentaire que le texte comportait une partie narrative (avec des verbes à l'aoriste) et une partie dialoguée entre les personnages (cf. le vocatif βασιλεῦ et les différents emplois du verbe εἶπεν). Mais cette première étape a visiblement échappé à certains. Un trop grand nombre de copies se caractérise malheureusement par l'absence de toute méthode élémentaire de version qui consiste à s'assurer de l'identification des formes verbales et nominales et à rechercher une construction syntaxique, avant de proposer une interprétation et une traduction. Les candidats semblent souvent vouloir trouver un sens aux phrases du texte par la simple juxtaposition d'indications aléatoires fournies par le dictionnaire. Ce faisant, la syntaxe qui était pourtant ici des plus simples n'est pas respectée, pas plus que la morphologie. On signalera, parmi les ignorances les plus surprenantes, les confusions qu'ont pu produire les participes aoristes passifs comme κατασταθείς ou ἐρωτηθείς pris pour des futurs à la deuxième personne du singulier ! L'inattention à la lettre du texte est telle que certains n'ont pas pu identifier le Démétrios de Phalère dont parlait le titre dans la formulation Δημήτριος ὁ Φαληρεὺς à la première ligne du texte ! Par ailleurs, la ponctuation n'étant parfois pas observée, les mots passent d'une phrase dans l'autre...

Dans la première phrase, il convenait d'abord de porter son attention sur les formes verbales : on a déjà signalé le participe κατασταθείς qui indiquait, régulièrement, une antériorité par rapport au verbe principal ἐχρηματίσθη : la note 1 aidait les candidats, mais encore fallait-il analyser correctement la forme comme un aoriste passif indiquant que Démétrios avait reçu de l'argent, avait été payé. Le groupe πολλὰ διάφορα, au mépris de la ponctuation, a souvent été mal construit et rapporté à βιβλία : cette construction était doublement impossible, d'une part parce que ce groupe n'étant pas sous l'enclave pouvait difficilement passer pour une épithète, d'autre part parce que si les deux mots πολλὰ διάφορα avaient été épithètes, ils auraient été considérés comme deux adjectifs et donc coordonnés. Il fallait donc en faire le complément du verbe principal. La valeur finale ordinaire de l'expression πρὸς τὸ συναγαγεῖν n'a souvent pas été comprise ; il convient par ailleurs de rappeler aux candidats que la valeur temporelle des formes verbales n'est pas de mise en pareille construction. La tournure elliptique banale εἰ δυνατόν a parfois désorienté, mais on ne pouvait ensuite se tromper sur le sens de οἰκουμένην qui a une entrée propre dans le dictionnaire Bailly renvoyant au verbe οἰκέω-ῶ où l'expression est explicitement traduite.

Dans la suite de la phrase, le participe présent ποιούμενος a souvent été pris à tort pour un aoriste : il marquait l'effort de l'entreprise et une copie a eu raison de le traduire par « faisant faire », car Démétrios ne s'est sans doute pas chargé personnellement des achats et des transcriptions de livres. L'expression ἐπὶ τέλος a souvent été mal construite alors que l'article du dictionnaire donnait de nombreuses expressions équivalentes qui permettaient de comprendre qu'il fallait la rapporter au verbe suivant ἤγαγεν, au sens de « mener à son terme, à son accomplissement ». L'expression elliptique ὅσον ἐφ'ἑαυτῷ, qu'il fallait mettre en relation avec εἰ δυνατόν dans la phrase précédente, a été souvent malmenée et comprise à tort comme une relative ou une interrogative : elle pouvait se comprendre par une traduction mot à mot « autant que pour lui-même », c'est-à-dire « autant qu'il était en son pouvoir ».

Les candidats semblent fréquemment ignorer une construction aussi élémentaire que le génitif absolu, tel qu'il se présentait au début de la deuxième phrase dans παρόντων... ἡμῶν. Ce participe indiquait une première circonstance concomitante, puis une autre circonstance était indiquée par le participe aoriste passif ἐρωτηθείς qui marquait une antériorité par rapport au verbe principal εἶπεν : la réponse vient après la question. Celle-ci était posée au style direct

après le point en haut et représentait le premier élément d'un dialogue entre Démétrios et Ptolémée. Cette question était introduite par un adjectif interrogatif au nominatif féminin pluriel qu'il fallait mettre en relation avec μυριάδες qui ne peut en grec qu'être un nominatif pluriel ! Au mépris d'une analyse sommaire, trop de copies ont fait du groupe interrogatif un complément d'objet direct du verbe τυγχάνω, alors qu'il en était le sujet ; ce verbe était à comprendre au sens de « se trouver par hasard » avec un participe du verbe « être » sous entendu et non à construire avec le génitif βιβλίων. Là encore trop souvent les candidats ont essayé à partir du ou des sens des mots trouvés au hasard dans le dictionnaire de construire du sens indépendamment de toute construction logique. Il fallait en outre donner à μυριάδες un sens technique de « 10 000 », comme invitait à le comprendre dans la réponse la précision εἴκοσι, qu'il fallait prendre pour un numéral. Qu'aurait-il pu être d'autre avec une telle accentuation ? Un rapide calcul devait permettre de comprendre que $20 \times 10\,000 = 200\,000$.

La forme de parfait passif προσήγγεσθαι a dérouter de nombreux candidats. Si l'on avait ici un tour assurément peu classique de passif impersonnel (« il m'a été annoncé que ») qui pouvait troubler, il était aussi possible de construire différemment en prenant νόμιμα pour sujet, ce qui revenait au même pour le sens : ces « lois des Juifs » désignaient la Bible. Placé entre un datif et un génitif, la particule καὶ ne pouvait guère être qu'un adverbe au sens de « aussi ». La construction de l'adjectif ἄξια était un peu plus délicate, car elle était double : d'abord avec le génitif, puis avec l'infinitif.

Assez curieusement, les bonnes copies n'ont souvent pas compris la question suivante : Τί τὸ κωλῶν οὖν... ἐστὶ σε τοῦτο ποιῆσαι; Le participe neutre substantivé en position d'attribut (conservant donc son article) semble avoir gêné certains candidats.

Il fallait rapporter l'expression τὰ πρὸς τὴν χρείαν à πάντα au début de la phrase ; certains, ignorant sans doute qu'un sujet au pluriel neutre se construit avec un verbe au singulier, ont été embarrassés par la présence du parfait passif ὑποτέτακται. Là encore, une construction rigoureuse amenait à comprendre comme l'ont fait certaines copies : « car tout ce qui pouvait t'être utile a été mis à ta disposition ».

Dans la réponse de Démétrios, il fallait être vigilant, le texte servant de contexte. Le problème qui se pose à Démétrios est celui de la compréhension des textes écrits en hébreu. C'est ce qui amenait à choisir, pour le premier mot, le sens de « traduction » donné par le dictionnaire en fin d'article. Ce sens était clairement à déduire de l'explication (γάρ) donnée ensuite et portant sur l'alphabet différent utilisé (c'est le sens du verbe χρῆσθαι qui se construit avec le datif) en Judée (κατὰ τὴν Ἰουδαίαν). Dans la comparaison, il fallait bien entendu sous-entendre les éléments de la principale qui permettaient de construire. Il fallait aussi ajuster le sens du mot φωνή très polysémique, mais le sens de « langue propre à un peuple, idiome » était bien attesté dès l'époque classique. La construction du verbe passif ὑπολαμβάνομαι suivi d'une proposition infinitive était bien attestée dans le dictionnaire au sens de « on pense de moi que je... » ; il suffisait de l'appliquer ici, en comprenant que, là encore, certains éléments de la phrase précédente étaient sous-entendus à savoir le terme φωνή qui permettait de comprendre l'emploi de l'adjectif Συριακός au datif féminin singulier.

La dernière phrase a été très souvent maltraitée, peut-être faute de temps, alors que le texte n'était pas particulièrement long ni difficile. Nombre de candidats n'ont pas vu que le verbe λέγω avec un infinitif peut être un verbe d'ordre (« dire de »), que la conjonction ὅπως avec le subjonctif introduit une subordonnée de but et que le neutre pluriel τὰ προειρημένα (à rattacher au verbe προλέγω, dont il faut connaître les temps primitifs...) pouvait être le sujet du verbe λάβη. Pour le sens, τελείωσιν devait être rapproché de ἐπὶ τέλος. On a plus de mal à comprendre comment τὸν ἀρχιερέα, qui est nettement masculin, peut en venir à signifier « la grande prêtresse » : c'est encore une ignorance claire de la morphologie élémentaire du grec qui a produit cette confusion.

Enfin on ne peut pas terminer ce rapport sans mentionner le très grand nombre de fautes de français de tous ordres rencontrées dans les copies. C'est un signal alarmant sur la formation initiale des candidats qui ne peuvent qu'avoir des difficultés à maîtriser la complexité de la grammaire grecque s'ils ne parviennent que très imparfaitement à écrire dans leur propre langue. Il convient de rappeler que l'épreuve de version grecque, si elle porte certes sur la connaissance de la langue grecque, suppose également une maîtrise de la langue française.

Épreuve orale

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Parmi les 9 candidats ayant été admissibles en Lettres Classiques à l'issue des épreuves écrites, 7 ont passé les épreuves orales, et 6 candidats ont finalement été déclarés admis (dont un sur la liste complémentaire). Les notes obtenues vont de 5 à 19 sur 20, avec une moyenne de 14 sur 20, se rapprochant du niveau des épreuves de la session 2010. Trois des textes tirés au sort étaient extraits du chant 15 de l'*Illiade*, les quatre autres de l'*Icaroménippe* de Lucien. C'est sur l'œuvre en prose que les explications ont été les meilleures (notées de 14 à 19), tandis que l'*Illiade* a donné lieu à des prestations relativement décevantes (notées 5, 12 et 17). Le jury a apprécié des explications d'un bon niveau, menées par des candidats qui ont souvent su transmettre leur goût du commentaire littéraire et leur intérêt pour la littérature ancienne.

Contrairement à l'année dernière, les candidats que nous avons entendus cette année ont montré dans l'ensemble qu'ils avaient fourni un réel travail d'étude des œuvres au programme. Un seul d'entre eux s'est présenté sans aucune préparation, et a été dans l'incapacité de traduire correctement le passage d'Homère qui lui était échu, sans parler bien entendu de le commenter. La langue homérique n'a pas semblé poser de problèmes majeurs aux autres candidats, qui démontraient que ses difficultés pouvaient être surmontées par un peu de pratique.

L'épreuve commence par une situation du texte qui se doit d'être précise, c'est-à-dire adaptée à chaque texte, et non générale : il s'agit simplement de signaler à quel moment intervient l'extrait étudié dans la structure de l'œuvre. Elle ne doit pas prendre la place de l'introduction du commentaire, où sera analysée précisément la composition du texte et formulée une problématique. La lecture a été généralement bien maîtrisée par les candidats, les hésitations et les bafouillages trahissant une méconnaissance de la langue. Attention néanmoins aux suites de voyelles qui ne sont pas des diphtongues : le mot ἔσκεις (*Icar.* 13) se prononce bien en trois syllabes, comme l'indiquent la place de l'esprit et la présence du tréma. On veillera également à associer les enclitiques au mot qui les précède et non à celui qui les suit, et à rendre compte des éventuels rejets dans les textes en vers.

Les traductions proposées par les candidats ont été bonnes dans l'ensemble, et la plupart des erreurs commises ont été corrigées lors de l'entretien avec le jury (dont on ne soulignera jamais trop l'importance). On peut s'étonner néanmoins qu'une forme pourtant parfaitement régulière comme ἐπένευσα (aoriste sigmatique du verbe ἐπινεύω, *Illiade* 15.75) n'ait pas été reconnue, ou que l'on puisse confondre encore, à ce niveau, ἀκούουσα, féminin du participe présent actif du verbe ἀκούω, avec la première personne de l'indicatif aoriste actif ἤκουσα. L'adverbe ὥς (*ainsi*), d'usage fréquent chez Homère, a souvent été confondu avec la conjonction de subordination ὥς. Certains candidats tendent à manquer de rigueur dans la traduction des temps ; il convient par exemple de s'interroger sur la manière de rendre au mieux les emplois respectifs de l'imparfait et de l'aoriste du grec, qui ne correspondent pas systématiquement avec la répartition de l'imparfait et du passé simple en français. L'usage des pronoms-adjectifs est parfois mal maîtrisé et donne lieu à des confusions : méconnaissance de la valeur de démonstratif de l'article chez Homère (par exemple τοὺς δέ, *Illiade* 15.595), ou incapacité à analyser, dans l'expression τί ταῦτα ἀστρονομεῖς ; (Lucien, *Icaroménippe* 1), l'emploi de l'interrogatif (*pourquoi...*) et celui du démonstratif (accusatif d'objet interne : ... *fais-tu ces calculs astronomiques ?*). Nous invitons les candidats à soigner la précision du vocabulaire, en particulier en rendant les nuances des préverbes ; ainsi chez Lucien, on trouvait les verbes ὑπερευφραίνομαι (ὑπερ-, *Icaroménippe* 2 : *cela me rend fou de joie*), ou ὑπεταράχθην (ὑπο-, *Icaroménippe* 13 : *je fus un peu effrayé*). Dans le domaine de la syntaxe, les candidats ont commis des erreurs liées à une analyse fautive de la coordination. Ainsi, aux vers 56-64 du chant 15 de l'*Illiade*, la coordination par μέν... δέ... (complétée par καί au vers 57 qui relie les deux verbes ἔλθη et εἶπησι dont Iris est le sujet, et αὐτάρ qui permet de distinguer les deux camps qui subissent l'influence d'Apollon) permettait de construire la série de verbes au subjonctif dépendant tous de la conjonction de subordination ὄφρα. De même, dans l'*Icaroménippe* 13, la présence de la particule δέ (τὰ δ' ἄλλα) montrait que le verbe ἦν était au même niveau syntaxique que ἐγνώρισα, et était donc également régi par la conjonction de subordination ἐπεὶ (*comme j'avais reconnu... mais que je n'étais pas capable...*).

Certains candidats ont proposé d'excellents commentaires, en faisant porter un effort particulier sur la construction de leur exposé : une introduction précise et fouillée, une argumentation que l'on sent progresser, et une conclusion synthétique reprenant les résultats de l'analyse. Le texte épique se prêtait tout particulièrement à une étude précise de la place des mots dans le vers, des sonorités et des rythmes, qui n'a été que rarement menée ; il est dommage qu'aucun candidat n'ait spontanément enrichi son commentaire par l'analyse de la scansion. La thématique dans laquelle s'inscrivaient les œuvres au programme n'a pas toujours été exploitée à bon escient par les candidats. Sur Homère, cela a pu donner lieu à une sur-interprétation du texte, qui n'était pas étudié en lui-même, mais devenant prétexte à énoncer des généralités sur la conception antique des rapports entre hommes et dieux, peu pertinentes pour l'extrait en question. Dans le cas de Lucien, la tendance était inverse : certaines explications auraient gagné à être mises en lien avec la thématique. Ainsi, la description détaillée du banquet des dieux (*Icaroménippe* 27-28) nous présente un Olympe dont les mœurs symposiaques sont parfaitement conformes aux pratiques humaines. L'étude du chant 15 de l'*Illiade* aurait dû

amener les candidats à s'interroger sur le rapport de l'*Icaroménippe* au méta-texte homérique, comme par exemple au § 27, où Ménippe rapproche explicitement son expérience de celle d'Homère (καὶ αὐτός, οἶμαι, καθάπερ ἐγὼ τὰκεῖ τεθεαμένος). L'*Icaroménippe* est l'épopée de Ménippe, une épopée dégradée, en lien avec le théâtre, le dialogue philosophique, l'histoire (thème de l'autopsie au § 2, avec l'expression θαυμάσια καὶ ἀκούσας καὶ ἰδών)... Il est dommage que les explications proposées n'aient pas développé la question, particulièrement riche dans cette œuvre, du genre littéraire. Enfin, nous invitons les candidats à travailler sur la clarté de leur expression et sur la fermeté de leurs propos : il est maladroît de parler d'un « narrateur comme omniscient » (l'est-il finalement, ou non ?), ou sous couvert de prudence, de multiplier les expressions vagues et imprécises.

Seule la pratique régulière et assidue des textes peut permettre aux étudiants d'acquérir une bonne maîtrise de la langue grecque, des notions d'histoire littéraire et une connaissance précise de l'ensemble de chaque œuvre au programme. Les candidats sachant allier ces savoirs à un exercice méthodique et rigoureux du commentaire littéraire obtiennent d'excellents résultats, comme cela a été le cas cette année.

Toutes séries - Traduction et commentaire d'un texte grec

Cette année marque un nouveau tournant dans l'histoire du concours d'entrée de cette école, puisque, pour la première fois, la possibilité était offerte aux candidats non-spécialistes de choisir le grec à l'oral. Nous avons entendu quatre admissibles : trois d'entre eux passaient le concours dans la série Sciences humaines et une en Lettres et Arts. Ils ont obtenu les notes de 9, 11 et 14 (deux fois). Les deux candidats ayant eu la note de 14/20 en grec ont été reçus (un en Sciences humaines et une en Lettres et Arts). Les textes tirés au sort étaient extraits de : Isocrate, *Éloge d'Hélène* (16-17), Lysias, *Contre Andocide* (51-52), Xénophon, *Économique* (7, 22-23) et Sophocle, *Œdipe-Roi* (vv. 22-34). L'explication sur Sophocle est l'une de celles qui ont obtenu 14/20, les candidats ne doivent donc pas redouter excessivement la poésie. Le jury a eu la satisfaction de constater que le niveau général de ces quatre candidats non-spécialistes était globalement satisfaisant, malgré quelques erreurs, et espère que cette épreuve continuera à attirer des étudiants à l'avenir.

Le jury a apprécié l'attention accordée par la plupart des candidats à la lecture des textes, qui, si elle est fluide et aisée, témoigne d'une bonne compréhension de la syntaxe. Il faut néanmoins prêter attention aux iotas « souscrits » adscrets après majuscules, comme dans Ἄιδης. Il est important de s'entraîner tout au long de l'année à lire du grec à voix haute et de ne pas lire trop vite le jour de l'épreuve.

En ce qui concerne la traduction, le jury a relevé un certain nombre d'erreurs portant sur la construction syntaxique des phrases grecques : conjonctions de subordination traduites comme s'il s'agissait d'adverbes (Ἐπεὶ, premier mot du texte de Xénophon, rendu par « par suite » ; ὥστε par « c'est pourquoi » dans le même texte, § 23) ; génitif partitif non vu (πλείστων, Isocrate § 16) ; tournure consécutive τοσοῦτω μᾶλλον... ὥστε non repérée (Isocrate § 16) ; méconnaissance de la construction du complément du comparatif (Ἐλένην Ἡρακλέους προὔτιμησεν « il préféra Hélène et Héraclès », Isocrate § 16) ; confusions sur la construction du participe (ὡς ἀλιτήριον ὄντα traduit par « celui qui est coupable »)... Le célèbre balancement introduit par les particules μὲν... δέ... n'a pas toujours été repéré non plus : il était important, dans le texte de Sophocle, de bien voir les mots ainsi mis en regard pour les opposer Θεοῖσι μὲν... ἀνδρῶν δέ... (vers 31-33) ; même chose dans le texte de Xénophon : τὴν μὲν τῆς γυναικὸς... τὴν δὲ τοῦ ἀνδρὸς... (§ 22).

Le jury a également été surpris de constater un nombre non négligeable de confusions morphologiques : ἔργων pris pour le participe du verbe ἐργάζομαι (Xénophon § 22), τὴν φύσιν (complément d'objet de παρεσκεύασεν, § 22) traduit par « selon la nature », de même que le participe non identifié φύσας (§ 23) ! Concernant les verbes, confusion des voix et imprécision sur les temps sont aussi à déplorer (dans le texte de Sophocle, ἀνακουφίσαι traduit par « se soulever », φθίνουσα par « ayant mis fin »)... L'épreuve de traduction ne peut être réussie sans une solide connaissance de la morphologie et de la syntaxe grecques. Il est par ailleurs important, pour bien traduire, de conserver le plus possible l'ordre des mots du texte et l'ordre des propositions.

Les commentaires de ces quatre textes ont dans l'ensemble été assez satisfaisants. Nous rappelons aux candidats qu'ils ont le choix entre commentaire linéaire ou thématique, mais qu'ils doivent clairement annoncer ce choix. Il convient, si l'on choisit l'étude linéaire, d'éviter l'écueil de la paraphrase ; si l'on choisit le commentaire thématique, d'éviter de plaquer sur le texte des développements qui lui sont extérieurs. Dans tous les cas, la plus grande attention à la lettre du texte est demandée : étude du vocabulaire, de la place des mots, des temps, des personnes, des procédés narratifs ou rhétoriques, prise en compte de la métrique (pour des trimètres iambiques notamment).

Nous souhaitons enfin attirer l'attention des candidats sur l'importance de l'entretien avec le jury. Celui-ci n'a rien d'un piège, et les candidats les plus réactifs y trouvent l'occasion de corriger des erreurs, de justifier un point de vue, d'approfondir les remarques les plus intéressantes. Il est donc indispensable de rester mobilisé, et l'esprit ouvert, jusqu'à la fin de l'épreuve.



ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lyon.fr>
rubrique « Admissions »
puis « Admission sur concours »
rubrique « Lettres et sciences humaines »
admission.concours@ens-lyon.fr

ISSN 0335-9409